

Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Les Granges-le-Roi

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

LES-GRANGES-LE-ROI

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission,
et **Suzanne Choureau**, stagiaire

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service


Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

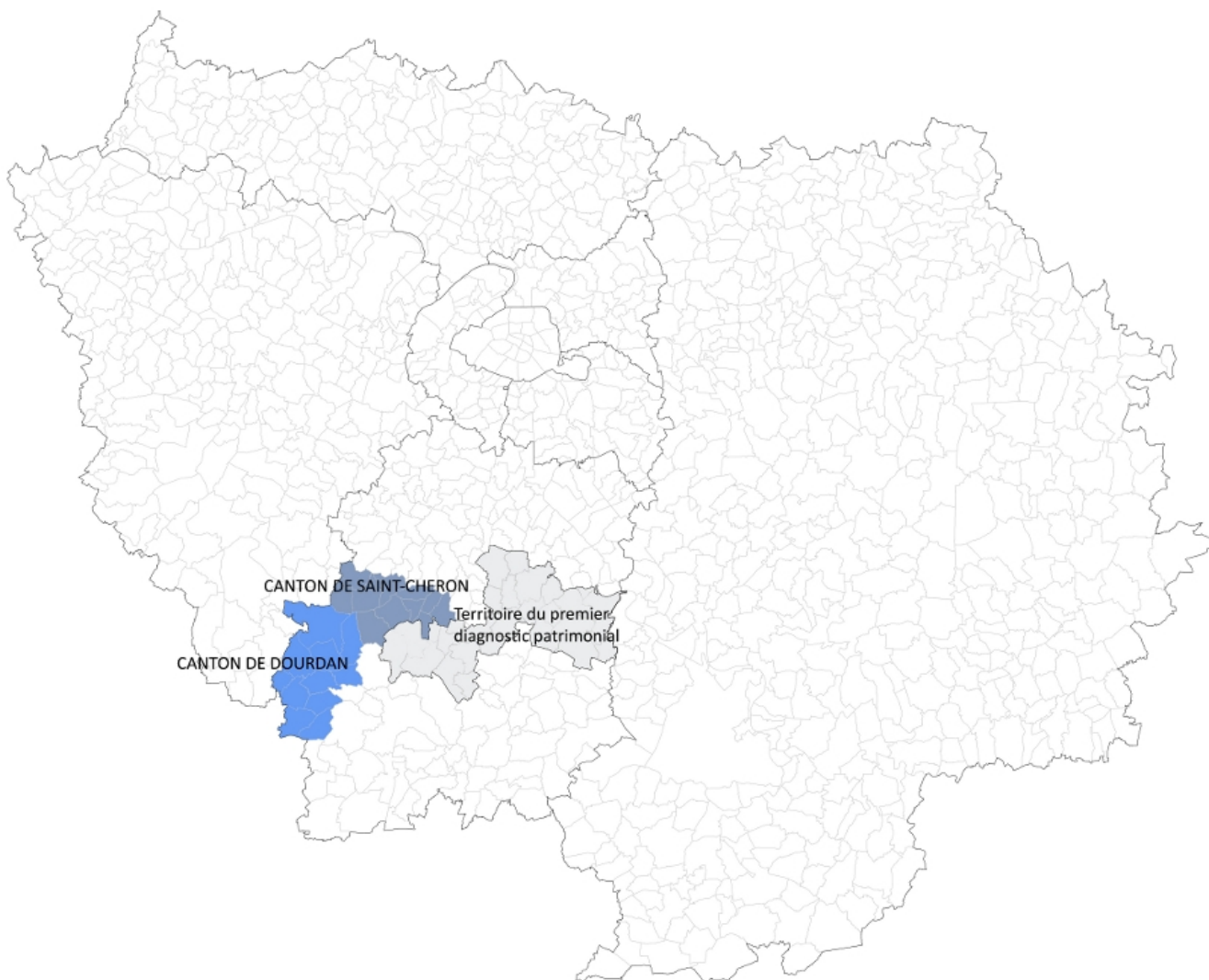
SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	5
METHODOLOGIE	6
DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONNIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....	9
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale	10
1. L'évolution démographique : exode rural et périurbanisation	10
2. L'extension du bâti : une croissance étalée dans le temps	11
3. La forme actuelle du village.....	12
4. Évolutions paysagères	14
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain	15
2. Éléments marquants du paysage actuel.....	17
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL	19
1. Caractéristiques architecturales.....	19
2. Analyse typologique du bâti.....	20
1. Édifices publics, civils et religieux	20
2. Maisons rurales.....	23
3. Fermes	24
4. Maisons de bourg, maisons d'artisans, maisons à boutique.....	26
5. Pavillons et villas.....	27
3. État général du patrimoine	29
GLOSSAIRE	35

En couverture : colombier en briques XVIe siècle de l'abbaye de l'Ouye

LES-GRANGES-LE-ROI

CANTON DE DOURDAN					
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS-EN-HUREPOIX					
POPULATION 2008 : 1000 hab. POPULATION 1946 : 403 hab. POPULATION 1821 : 418 hab.					
RECENSEMENT					
Nombre d'édifices recensés : 41					
Nombre d'édifices dénaturés : 72					
Nombre d'édifices par degré d'intérêt :					
exceptionnel : 3		remarquable : 4		intéressant : 34	inaccessible : 0
Typologies architecturales dominantes :					
maisons rurales		fermes			
MORPHOLOGIE URBAINE					
Implantation du bâti :	- ancienne :	vallée	coteau	plateau	autre
	- actuelle :	vallée	coteau	plateau	autre
Forme ancienne du noyau urbain :	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
Hameaux :	pas de hameaux		un hameau	plusieurs hameaux	
Hameaux absorbés par l'urbanisation :	oui			non	
Mode principal d'extension du bâti :	densification		mitage	le long des axes de communication	
	lotissement(s)		pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie		
Document d'urbanisme :	POS	PLU	SCOT	pas de document d'urbanisme	
CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES					
village-rue	formes variées du relief	couverture forestière au nord	plateau agricole au sud		



Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien

CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km² et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

CANTON DE DOURDAN	Authon-la-Plaine	CANTON DE SAINT-CHÉRON	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse¹.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies².

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt², qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

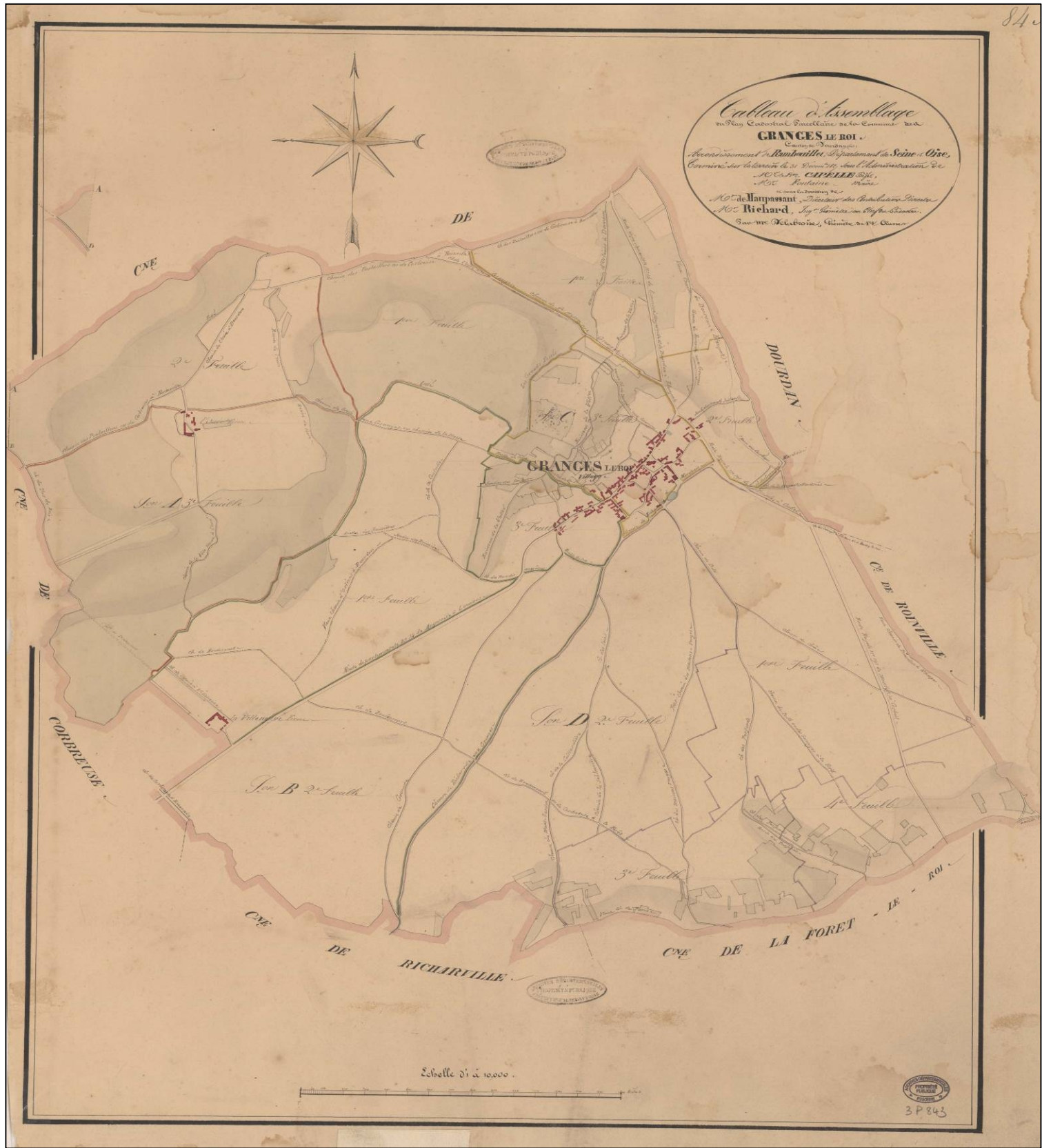
La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

¹ La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

² On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

ADRESSE:				N° Fiche:		
Pré-inventaire :		OUI	NON	N° de photo :		
TYPLOGIE						
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:	
ferme	château	maison d'artisan				
Datation:				Signature:		
Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée			
Implantation:		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé		
MATERIAUX DE COUVERTURE						
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE			
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit
annexes	four		moellons	calcaire	briques	
ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES						
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques	
INTERET						
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique		
DEGRE					Transformations de surface	
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON	
				fenêtres pvc	enduit gratté	
REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					velux	garage
					ouvertures reprises :	
					autre :	

Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune des Granges-le-Roi (1827)
© A.D. 91

DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

Situé à la lisière entre vallées et plateau, le territoire de la commune des Granges-le-Roi se caractérise par son relief contrasté, très accidenté au nord, presque plat au sud. La limite entre les deux systèmes topographiques est schématiquement matérialisée par la départementale le long de laquelle s'étire la commune et qui se prolonge en direction d'Authon-la-Plaine. A l'extrême-sud de la commune, un autre coteau très abrupt plonge vers la vallée de Montbardon. Les altitudes sont donc très variées : elles vont de 97 mètres au nord de la commune, au niveau de l'étang de la Muette, à 158 mètres sur le plateau. Le village, quant à lui, se situe sur les premières avancées du plateau beauceron, dès lors que le système de buttes escarpées et entaillées de petites vallées qui le sépare de Dourdan laisse place à un terrain plan et constructible.

La commune n'est traversée par aucun cours d'eau : les vallées, au nord (vallée de la Fontaine, qui tire son nom de la résurgence d'une nappe d'eau souterraine) comme à l'extrême sud (vallée de Montbardon) sont – aujourd'hui du moins – des vallées sèches. Des accès à l'eau ont donc dû être aménagés, notamment sur le plateau, pour assurer l'approvisionnement de la commune³.

Sur les coteaux et les buttes au nord, le terrain est sablonneux, c'est-à-dire difficilement exploitable et constructible, outre les accidents du relief. Au sud, les pentes de ce qui est appelé « le ravin » par la *Monographie de l'Instituteur*, sont exclusivement calcaires. Le plateau, comme l'ensemble de la Beauce dans sa partie francilienne, est argileux et argilo-calcaire : il est donc tout à fait propice aux cultures. L'activité de la commune est, de ce fait et tout au long de son histoire, quasi-exclusivement agricole.

1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

Le village compte 418 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. Il compte alors un noyau villageois très développé et deux hameaux, qui sont alors davantage des domaines constitués autour d'un bâtiment important : la ferme de la Villeneuve d'une part et l'abbaye de l'Ouye (alors notée comme ferme) d'autre part⁴. Le bâti se concentre exclusivement sur la moitié nord du territoire, délimité par la route départementale d'Angerville à Limours ; le sud est entièrement réservé aux terres agricoles.

Le bourg (ci-contre et page suivante) prend la forme d'un village-rue : le bâti s'étire le long de la grande route. Seules quelques fermes se situent en arrière de l'église. Cette configuration peut s'expliquer d'une part par l'importance de cet axe, qui relie, à l'échelle locale, celles qui étaient à l'époque les deux communes les plus importantes du canton, Dourdan et Authon-la-Plaine, mais aussi par le souci de ne pas empiéter sur les terres cultivables et de rester ainsi autant que possible en bordure du plateau et à la lisière des pentes abruptes et boisées

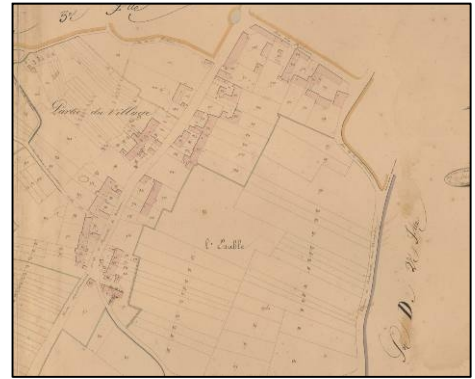


³ Voir la partie « État des lieux patrimonial »

⁴ Voir la partie « État des lieux patrimonial »

des buttes aux Moines et à la Bredolle, ainsi que de la vallée de la Fontaine.

Le parcellaire s'y caractérise par sa forme laniérée, longue et étroite, perpendiculaire à la voie. Malgré cette conformation, on n'observe pas de long front bâti : les alignements de façades sont discontinus et de nombreux bâtiments sont construits plus ou moins en retrait par rapport à la rue, sans homogénéité. Cela tient principalement au caractère rural de la commune : comme l'a confirmé l'enquête de terrain, les bâtiments construits le long de la départementale ne sont que très rarement des maisons de bourg. Il s'agit bien plus fréquemment de bâtiments à vocation agricole, maisons rurales ou petites fermes, dont la structure inclut une petite cour autour de laquelle s'organisent les constructions. Le tissu urbain apparaît donc relativement aéré.

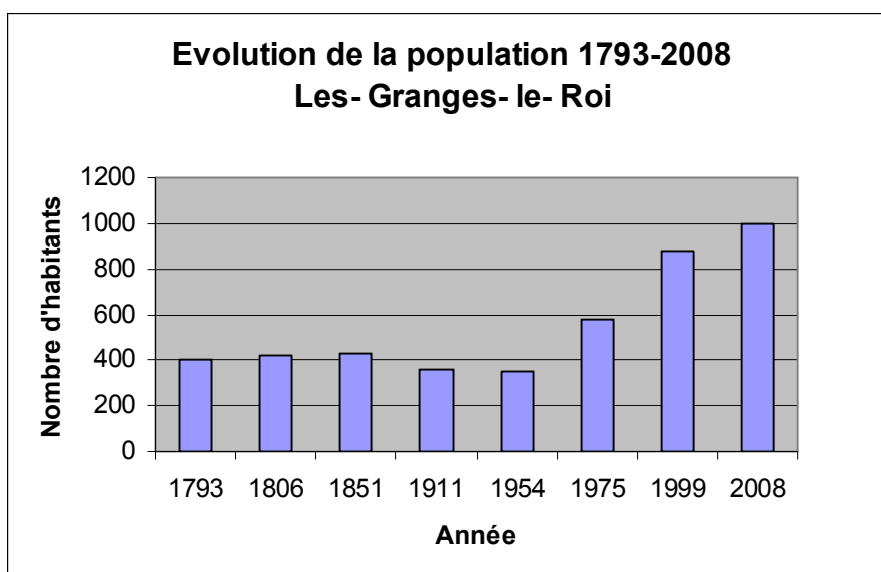


Le réseau viaire est particulièrement dense, surtout sur le plateau au sud : tous les axes convergent vers l'église du village (voir la feuille d'assemblage du cadastre napoléonien page précédente). La singularité de la commune tient à la présence d'un second pôle vers lequel confluent plusieurs chemins, l'abbaye de l'Ouye au nord. L'un d'eux, qui relie directement l'abbaye au village porte déjà sur le cadastre napoléonien le nom de chemin de la Messe.

Pour l'ensemble de la commune, 28 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à cette époque ont été recensés (pour un total de 41 éléments) ; Il s'agit d'un chiffre relativement élevé, qui témoigne à la fois de la pérennité du bâti ancien dans la commune et de la place prise par les constructions du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle (un quart des éléments relevés).

2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

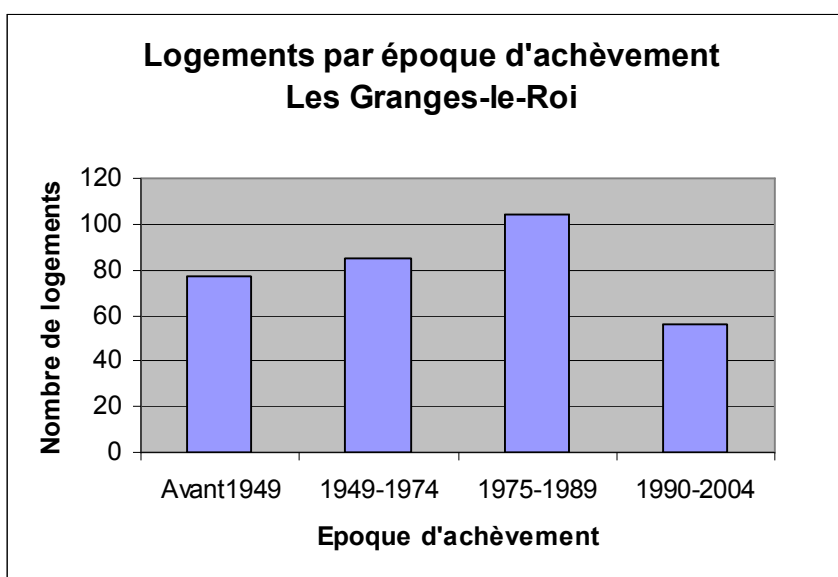
1. L'évolution démographique : exode rural et périurbanisation



La population des Granges-le-Roi connaît une évolution semblable à celle des autres communes du canton, Dourdan mis à part. Elle est liée à deux phénomènes d'échelle

nationale : l'exode rural tout d'abord, qui débute ici dans la seconde moitié du XIXe siècle, se poursuit jusqu'au milieu du siècle suivant et conduit à une baisse des effectifs, notamment des jeunes, attirés dans les villes par de meilleures conditions de travail et l'espoir de meilleurs revenus ; la périurbanisation ensuite, qui débute véritablement aux Granges-le-Roi au début des années 1970, à la suite du développement de l'automobile particulière. Cette tendance apparaît donc un peu plus précocement que dans les autres communes du canton, en raison de la proximité avec le pôle urbain qu'est Dourdan. Elle y est également plus marquée, pour les mêmes raisons : la population double en moins de cinquante ans et est aujourd'hui en passe de tripler par rapport à l'après-guerre. Par conséquent, la commune perd sa vocation rurale pour devenir un espace dédié à la résidence, non sans effets sur le bâti.

2. L'extension du bâti : une croissance étalée dans le temps



Le nombre de logements construits après 1949 aux Granges-le-Roi est relativement important par rapport aux logements déjà existants à cette date. Cependant, la croissance ne se caractérise pas par une hausse brutale telle qu'elle a été observée dans des communes rurales situées plus au sud et qui ont commencé à construire en masse dans les années 1970 et 1980. La croissance a au contraire été étalée dans le temps et elle tend même à diminuer de manière significative depuis le début des années 1990.



L'extension s'est surtout faite parallèlement au bâti déjà existant, redoublant la forme du village-rue par une nouvelle série de constructions qui s'étendent le long des rues de la Sablonnière et de l'Érable (voir la superposition des emprises au sol des années 1950 et de 2005 page suivante). Le bâti s'étire également le long des voies de communication, en direction du sud-ouest.

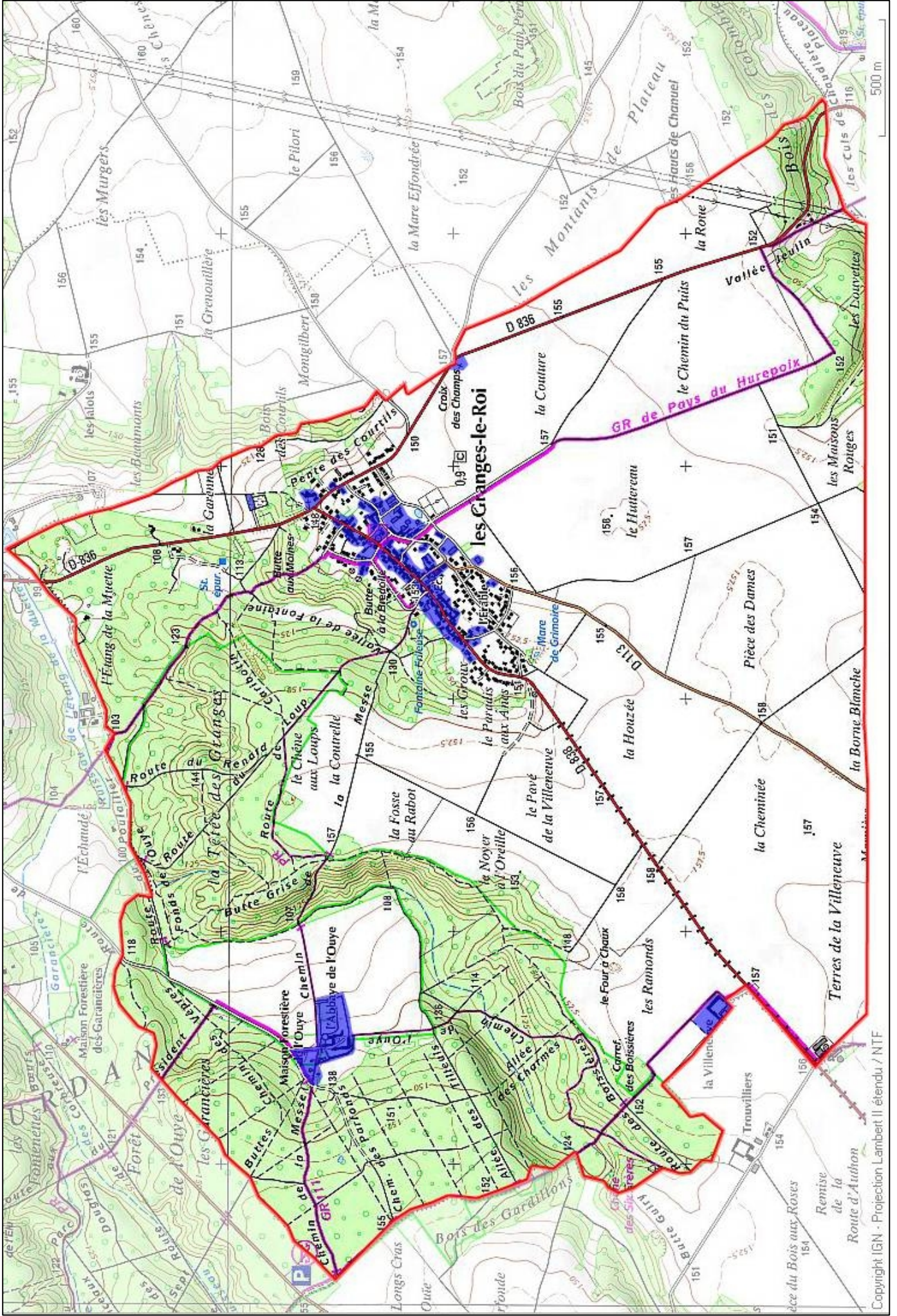
L'habitat individuel est privilégié, même s'il n'existe pas de grandes opérations de lotissement concerté. L'urbanisation semble davantage se faire au coup par coup, dans le cadre de petites opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiments anciens (en particulier des fermes), qui sont divisés en plusieurs lots et adaptés à leur nouvelle fonction résidentielle.

3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE

La forme ancienne du noyau villageois est encore lisible aujourd'hui : en effet, même si la configuration du village-rue s'est aujourd'hui dédoublée, l'essentiel du bâti, l'occupation du sol la plus dense, demeurent le long de la route. Par ailleurs, les constructions actuelles tendent à se développer en arrière de l'existant, de façon parallèle et relativement ordonnée, et non de manière aléatoire en mitant le territoire. Pour qui traverse la commune par la départementale aujourd'hui, c'est donc encore la forme ancienne qui prédomine. Dans l'ensemble, le parcellaire a gardé son aspect laniéré ; cependant, l'arrière des parcelles a très fréquemment été revendu et construit, densifiant le tissu urbain, notamment vers le nord. Ces choix d'aménagement ont permis de limiter l'étalement urbain dans une commune sans doute soumise à une pression foncière forte en raison de la proximité de Dourdan. Les écarts ont quant à eux gardé leur situation très isolée et ne se sont pas vu agréger de nouveaux édifices ou lotissements.

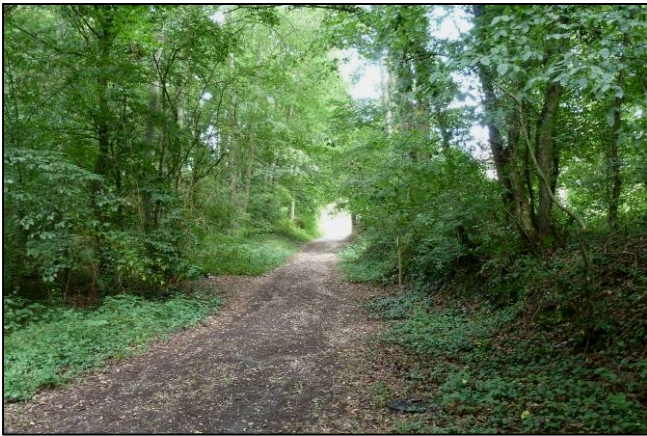
Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune des Granges-le-Roi entre 1951 et 2005

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951



4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune des Granges-le-Roi est intégralement compris dans la grande unité paysagère du plateau de Beauce. Plus précisément, il appartient au sous-ensemble constitué par le plateau cultivé de Blancheface, auquel appartiennent également certains hameaux de communes de la vallée de l'Orge. Néanmoins, les paysages de la commune sont plus variés que ce que laisse entendre cette classification : le relief s'avère en effet contrasté et se traduit par une diversité relative des milieux à l'échelle de la commune.



En haut à gauche : les coteaux sablonneux au nord, sont très accidentés. Impossibles à mettre en culture ou à exploiter, ils sont complètement boisés et libres de toute occupation.

En haut à droite : le plateau agricole vers le sud : le faible relief offre une vue dégagée sur les alentours. Les pylônes électriques que l'on distingue se trouvent à plus de deux kilomètres. Ce sont ceux de la ligne à très haute tension qui traverse le canton du sud au nord.

En bas à gauche : la pente des Courtils, petite vallée d'orientation nord-sud située à l'est de la commune, à la fois cultivée et boisée. La végétation masque ici les lignes du relief.

En bas à droite : vue de la commune depuis la Croix des Champs. Le bâti, situé en rebord de plateau et de coteau, marque la transition entre les espaces en culture et les zones boisées.

1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

Les cartes postales anciennes des Granges-le-Roi, peu nombreuses, comportent des vues sont assez peu variées, qui représentent soit l'église, soit l'abbaye de l'Ouye, soit la Grande-Rue (actuelle rue d'Angervilliers), en des emplacements divers. Elles permettent néanmoins, en les comparant à des photographies actuelles prises depuis le même point de vue, de mesurer les évolutions du paysage bâti dans le centre de la commune.



Sur cette vue, la transformation la plus marquante tient à l'apparition des lignes et poteaux électriques qui brouillent des lignes de perspective autrefois simples, voire austères. La présence des voitures, qui masquent les alignements du bâti et des murs de clôture, les arbres élevés, à feuilles persistantes et la publicité murale, qui vient s'accumuler sur la maison au deuxième plan à droite et remplacer une décoration sobre concourent à cet effet. Néanmoins, la volumétrie générale du bâti est restée la même, bien que l'on note des modifications de détail sur les devantures et les façades.



Plus au sud, les changements de la morphologie du bâti sont plus marqués : des bâtiments de type rural, alignés sur la rue, ont ainsi disparu à droite pour laisser place à des pavillons construits en retrait. À droite, les transformations sont masquées par des haies de persistants qui ferment le paysage en toute saison et qui tendent partout à remplacer les murs de pierres. Les lignes électriques sont très présentes ici aussi et découpent le paysage.



L'auberge « Aux Voyageurs » est un élément important de la commune au début du siècle ; elle est en effet représentée sur plusieurs cartes postales plus ou moins animées. Leur mise en série permet de comprendre les différentes évolutions du bâtiment, mais aussi de ses abords immédiats. Ci-dessus, le contraste entre la carte postale, datant d'avant 1919 et la photographie actuelle, est particulièrement fort : peu d'éléments y sont reconnaissables, notamment au premier plan. Outre les importantes transformations de structure qu'a subies l'auberge, on note également la disparition d'édifices à gauche de la rue et leur remplacement par le jardin d'une propriété. Le mur plein en pierre a lui aussi disparu au profit d'un mur-bahut et d'une haie. La présence des éléments de voirie (panneau, mobilier urbain, marquage au sol) est ici particulièrement prégnante.

Mais c'est bien entendu le bâtiment qui abritait l'aubergiste – marchand de vins Duperche dans la première moitié du siècle qui retient plus particulièrement l'attention. L'édifice, alors de plan rectangulaire, avec un rez-de-chaussée surmonté d'un seul étage carré, et dont les combles ne semblent pas aménagés, est transformé une première fois en 1948 (selon le témoignage d'un habitant de la commune) : un local sans étage, au toit en terrasse, est ajouté à l'avant, sur la petite place qui séparait auparavant l'auberge de la rue. L'ensemble serait devenu un petit garage automobile (toujours selon le même témoignage – voir également la photographie ci-contre). Le bâtiment est une nouvelle fois transformé à une date indéterminée, pour devenir un restaurant : le local à l'avant est transformé en salle, l'auberge à l'arrière voit l'ensemble de sa structure reprise : combles aménagés (comme en témoignent les lucarnes), ouvertures reprises à l'étage (voir aussi la photographie page suivante, prise selon un autre angle de vue).





L'ancienne mairie-école – aujourd'hui devenue exclusivement école – a aussi subi des transformations : décor et clocheton ont entièrement disparu. La façade, qui a perdu toute sa modénature (les bandeaux lissés de couleur claire qui soulignaient les arêtes de la façade et les ouvertures) est aujourd'hui recouverte d'un enduit uniforme et lisse qui enlève tout caractère au bâtiment. Une autre villa de la commune a subi le même traitement, un peu plus loin dans la rue⁵.

2. Éléments marquants du paysage actuel

Le village conserve encore des traits ruraux lisibles dans le paysage, et notamment les hauts murs de pierre couverts d'un chaperon qui ferment les propriétés (rue Sauvage par exemple). Toutefois, ils ont tendance à disparaître et à être remplacés par des grillages, des murs bahuts, des haies ou des murs pleins enduits.

La transformation de la commune en lieu de résidence se lit dans le paysage qui se transforme progressivement. Même si la traversée de la commune par

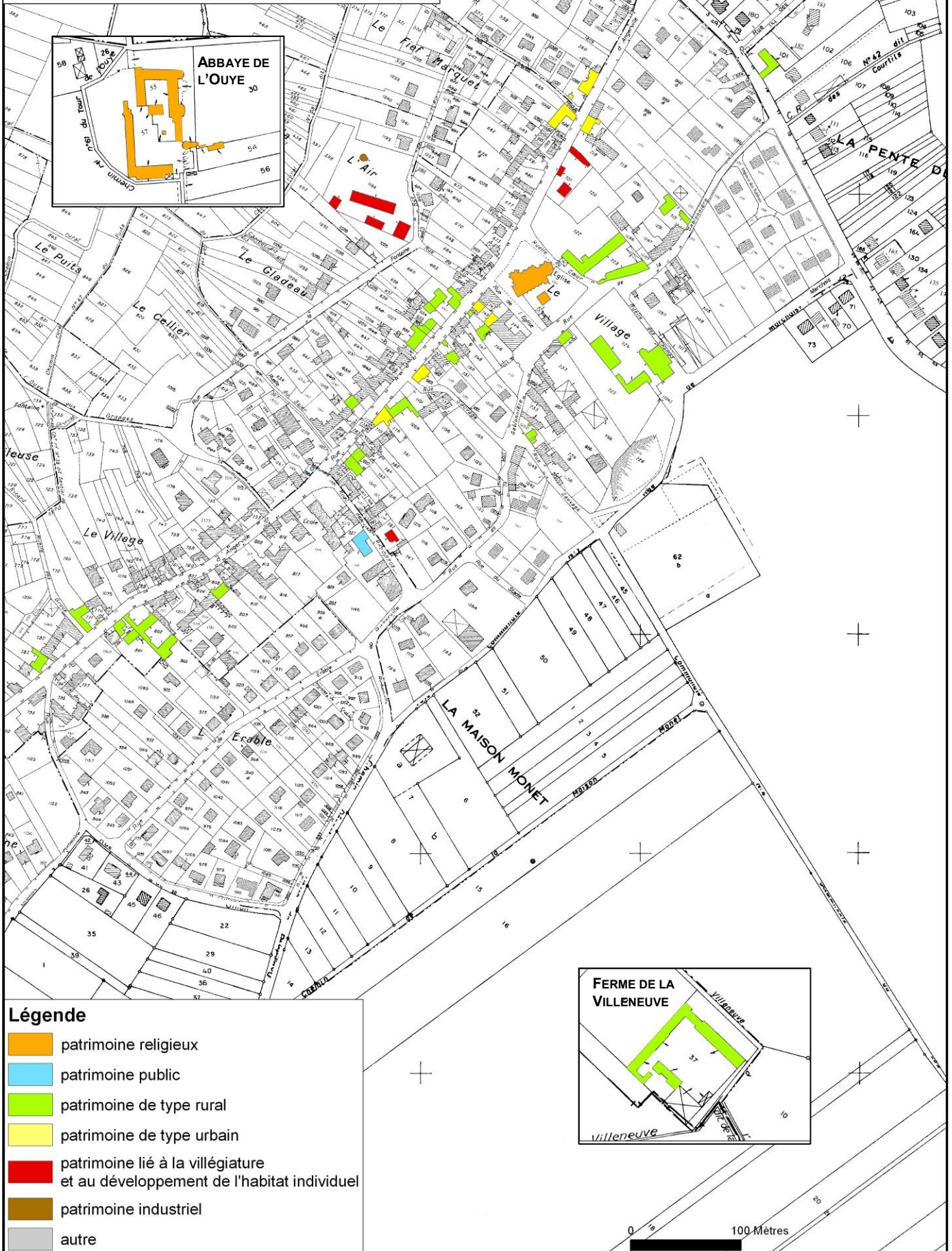


la départementale en direction d'Authon-la-Plaine permet encore de lire les structures anciennes, l'arrivée par le sud, depuis la Forêt-le-Roi, offre un tout autre paysage : ce sont les alignements de pavillons neufs qui accueillent le visiteur. Le haut clocher de l'église se distingue encore néanmoins très nettement et, visible de loin en raison de son altitude, joue un rôle de marqueur paysager depuis le plateau.

⁵ Voir la partie « État des lieux patrimonial ».

LES-GRANGES-LE-ROI

Éléments bâtis recensés par typologies
(extrait du SIG)



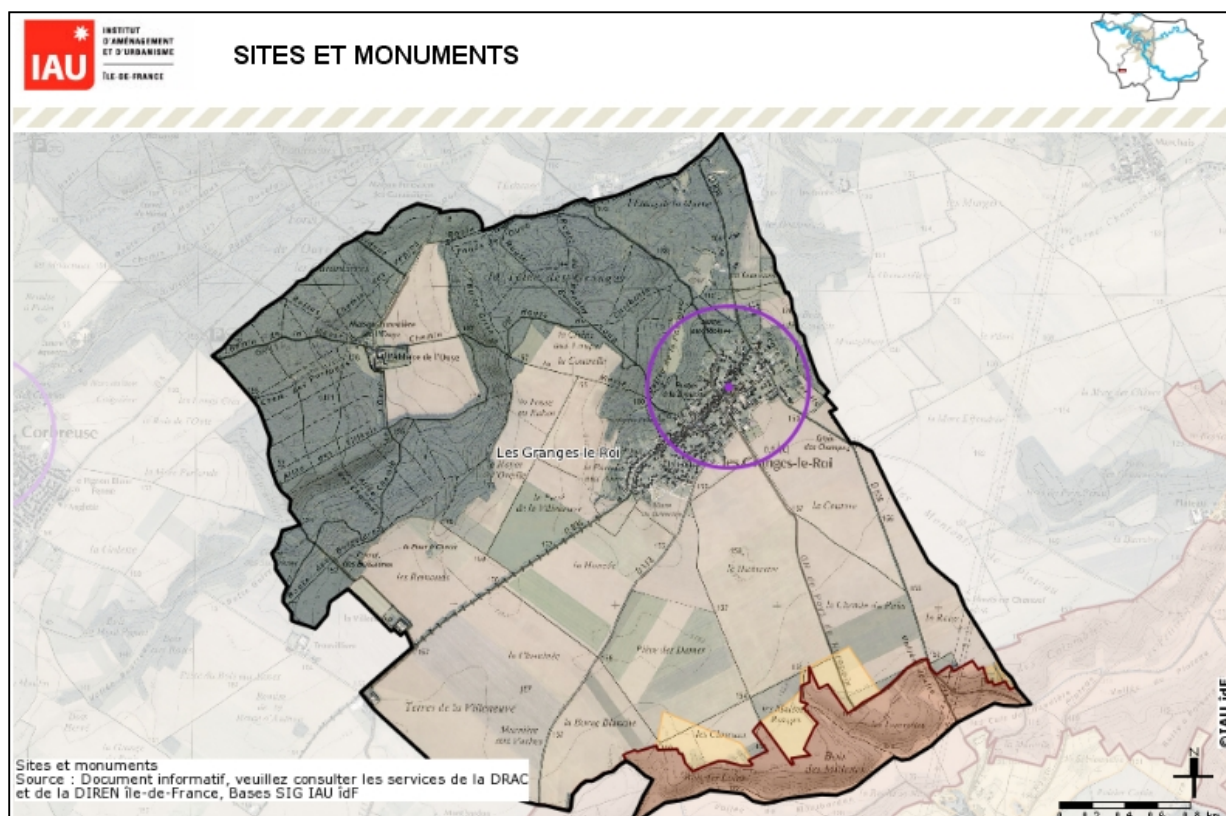
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les fermes et maisons rurales sont les typologies les plus représentées dans la commune, puisqu'elles représentent plus de la moitié des éléments relevés. Dans l'ensemble, le bâti est peu diversifié et révèle le caractère essentiellement agricole de la commune. Si trois villas seulement ont été recensées, aucune maison de notable, aucun château ne sont présents sur le territoire de la commune, peut-être en raison de la proximité de Dourdan, qui concentre les lieux de prestige en raison de sa situation topographique et économique, ainsi que de son importance historique.

Les maisons de la commune sont plutôt basses, en rez-de-chaussée simple ou surmonté d'un seul étage carré. Beaucoup d'entre elles sont recouvertes d'un enduit lisse, de couleur sombre, rehaussé par des bandeaux de ciment lissés blancs autour des ouvertures. Les autres possèdent un enduit dit à pierres vues, qui laisse affleurer les moellons de calcaire, meulière ou silex employés dans la construction. La *Monographie de l'Instituteur* signale l'existence de quelques carrières à ciel ouvert à la fin du XIXe siècle : on y extrait des pierres siliceuses qui servent à la maçonnerie, mais aussi à l'empierrement des chemins. La majorité des bâtiments de la commune sont aujourd'hui couverts de tuiles mécaniques, qui ont remplacé les petites tuiles plates. Quelques rares bâtiments, soit des annexes agricoles, soit des édifices construits à la fin du XIXe siècle, ont une couverture d'ardoises.

La commune ne compte qu'un seul édifice inscrit, l'église Saint-Léonard. Son périmètre de protection est indiqué sur la carte ci-dessous. L'extrémité sud de la commune, non bâtie, est pour sa part protégée au titre des sites, dans le cadre du classement de la Vallée de la Renarde.



2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Maisons rurales	12	0	0	0	12
Fermes	11	1	0	0	12
Édifices publics, civils et religieux	5	1	1	0	7
Maisons de bourg, maisons d'artisan, maisons à boutique	5	0	0	0	6
Villas	0	2	1	0	3
Pavillons	1	0	0	0	1
Autre	0	0	1	0	1
TOTAL	34	4	3	0	41

1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 5

Exceptionnel : 1 (GRA41 – abbaye de l'Ouye)

Remarquable : 1 (GRA14 – église)



L'église Saint-Léonard, dont les parties les plus anciennes remontent au XIIe siècle, est construite en moellons de meulière et en pierre de taille. Elle a été remaniée aux XIIIe, XVe et XVIIe siècles (ses murs extérieurs en portent de nombreuses traces), et son chœur a été fortement restauré en 2009-2010, après une première réfection de la charpente de la nef dans les années 1970. L'église se distingue par son haut clocher massif au toit en bâtière, qui a servi de tour fortifiée et d'entrepôt à grains. Celui-ci est malheureusement en

mauvais état : d'importantes lézardes sont visibles sur ses flancs. Une association a été mise en place pour récolter des fonds destinés à sa restauration. L'église est entourée d'un clos au sud, qui s'ouvre par un beau porche cintré accompagné d'une porte piétonne. Derrière cette entrée, un bâtiment ancien et sobre, aujourd'hui à l'abandon (ses fenêtres sont murées) et peu visible : il s'agit sans aucun doute du presbytère, entouré de son jardin (ci-dessous).



En face du portail de l'église, à l'ouest, le mur d'une ancienne auberge aujourd'hui dénaturée conserve la trace d'une niche : la statue du XVIII^e siècle en grès rouge qu'elle abritait a été sauvée par les habitants de la commune. Il est actuellement prévu de la remettre en place.

Outre la croix en bois située entre deux contreforts, contre le mur est de l'église, deux croix de chemin en fer forgé ont été relevées sur le territoire de la commune, l'une à l'entrée nord en venant de Dourdan (restaurée en 1984, comme l'atteste une date inscrite sur le socle en béton), l'autre à l'entrée sud depuis la Forêt-le-Roi. Toutes deux sont de facture très simple, avec des motifs semblables en anses de panier entre les branches de la croix.

La commune compte un autre édifice religieux d'importance : l'abbaye de l'Ouye (ci-contre, le portail d'entrée). Elle a été fondée en 1163 par le roi Louis VII et relève de l'ordre de Grandmont. Isolée au milieu des bois, comme l'exige la règle grandmontaine, elle se situe dans un léger creux du relief, sur une petite plaine agricole qui s'adosse de toute part à des buttes boisées. Le plan de l'abbaye est caractéristique des constructions de l'ordre de Grandmont, toutes établies selon le même modèle. Les bâtiments s'organisent en carré, autour du cloître ; au nord, un portail permet au visiteur d'accéder au cloître et aux bâtiments conventuels. A l'ouest s'ouvre l'église. De plan allongé, elle se compose d'une nef terminée par une abside où s'ouvrent trois baies en lancette. Autour du cloître, à l'ouest, se trouve la salle capitulaire complétée au sud par un réfectoire. Le quadrilatère se poursuit à l'est par des salles d'hôtes. Toujours au sud mais détaché du quadrilatère, la maison du jardinier s'accompagne d'un colombier entièrement construit en briques (ci-dessous).



L'ordre de Grandmont fut interdit en 1770 ; il semblerait que, dans les années qui suivent, seule la ferme soit encore exploitée. La chapelle et le cloître sont déclarés en ruines au début du XX^e siècle. Une communauté d'Ursulines est installée dans les lieux depuis 1992 et contribue à entretenir et à faire vivre le prieuré en accueillant des chantiers de réinsertion et en faisant visiter les lieux. Une réflexion est actuellement en cours sur une éventuelle vente de la propriété. Il serait néanmoins dommage de voir disparaître à cette occasion un ensemble remarquable, le seul en Île-de-France à être encore à la fois en bon état et ouvert à la visite, qui témoigne par ailleurs, grâce aux strates historiques et architecturales lisibles sur les bâtiments, de l'histoire de l'ordre, mais aussi et surtout de son insertion dans le territoire essonnien au fil du temps⁶.



⁶ Voir en annexe la synthèse de Suzanne Choureau concernant l'histoire et l'architecture du domaine.



En haut à gauche : l'entrée de l'abbaye, avec, à gauche, la chapelle du XIIe siècle.

En haut à droite : la ferme, qui daterait du XVIe siècle.

En bas : le cloître, avec la salle capitulaire, le réfectoire (rehaussé dans les années 1990 et les anciennes cuisines).

L'actuelle mairie est installée dans un bâtiment de type villa de la fin du XIXe ou de la première moitié du XXe siècle, dont l'allure est davantage celle d'une habitation que celle d'un édifice civil, avec son toit à double pente surmonté de larges cheminées, sa façade rocaillée dont les arêtes et ouvertures sont soulignées par des bandeaux lissés, sa marquise sur le côté, et sa ferronnerie de série (ci-contre). En 1899 encore, la mairie se trouve dans le bâtiment de l'école construit en 1882 sur l'emplacement d'une ancienne ferme. Celui-ci n'a pas été recensé, car, malgré la conservation de son plan d'ensemble, il a subi des transformations de structure et a perdu l'ensemble de son décor⁷.



⁷ Voir la carte postale ancienne en page 17.

Les aménagements liés à l’approvisionnement en eau sont de moins en moins visibles dans la commune ; il en subsiste néanmoins quelques traces. Au cours du XIXe siècle, d’importants travaux de voirie sont entrepris dans le village : des trottoirs sont aménagés, les chemins sont empierrés et surtout, signale la Monographie de l’Instituteur, les mares, qui servaient surtout aux animaux de ferme, sont comblées ou maçonnées pour des raisons d’hygiène. Ainsi, des cinq grandes mares publiques ou semi-publiques (auxquelles s’ajoutent plusieurs petites mares privées dans les cours des fermes) visibles sur le cadastre napoléonien du centre-bourg⁸ n’en reste-t-il aujourd’hui plus qu’une encore en eau (ci-contre), rue de Marchais. Les autres ont disparu : le monument aux morts (recensé) a été installé à l’emplacement de l’une d’entre elles. Pour accéder à l’eau potable, les habitants ont recours à des puits. Le plus ancien est situé sur le versant sud de la vallée de la Fontaine, un peu à l’écart du village. Appelé la « fontaine frileuse », il profite vraisemblablement de la présence d’une nappe d’eau souterraine, qui permet de garder un niveau constant. L’ensemble va prochainement être remis en état, même si l’eau n’est actuellement plus potable. Du côté du plateau beauceron, les nappes souterraines se trouvent à grande profondeur et rendent plus difficile l’accès à l’eau. Le puits du village a ainsi été creusé à 130 mètres et dispose en 1930 d’une pompe à moteur abritée par le bâtiment figuré sur la carte postale ci-dessous. Il est remplacé par un château d’eau en 1937, lorsqu’est établi le réseau d’adduction d’eau potable. Ce château d’eau est à son tour détruit en 1998⁹.



2. Maisons rurales

Nombre d’édifices recensés : 12

A deux exceptions près, toutes les maisons rurales relevées se situent le long de la route d’Angerville. Elles présentent une certaine homogénéité dans leur plan, leur structure, leur décor. Il s’agit d’unités de taille modeste, peu élevées ; elles comptent parfois un étage carré, mais dans ce cas, elles n’ont pas plus de deux travées en façade. Le logis est toujours parallèle à la rue et en retrait par rapport à celle-ci : une petite cour les sépare. En fonction

⁸ Voir page 9

⁹ Sources : panneau d’information historique mis en place par l’association « Mémoire vivante » des Granges-le-Roi, et témoignages d’habitants.

de la forme de la parcelle, les annexes agricoles, de petite taille et parfois accompagnées d'un petit atelier sont construites soit en retour, perpendiculairement à la rue, soit dans le prolongement de la maison, qui prend alors une forme de bloc-à-terre quand logis et annexes sont réunies sous le même toit. Elles se situent plus rarement à l'arrière.



La grande majorité des façades est couverte d'un enduit lisse. Les encadrements de baies et les corniches sont soulignés par un bandeau en ciment lissé, peint avec une teinte claire.

La maison rurale située rue de la Sablonnière répond elle aussi à ces critères, mis à part l'enduit, qui est à pierres vues. Elle a néanmoins été davantage transformée. En revanche, la petite maison située rue Sauvage (ci-contre) n'a été que très peu modifiée : elle a conservé en particulier ses ouvertures en petit nombre, construites sur un rythme irrégulier.



3. Fermes

Nombre d'édifices recensés : 12

Remarquable : 1 (GRA05 – 13 rue d'Étampes)

Les fermes recensées aux Granges-le-Roi se partagent en deux catégories, en fonction de leur taille. Les petites fermes sont les plus nombreuses : on les distingue des maisons rurales par la taille de leurs annexes agricoles, plus grandes que le logis. De manière remarquable, celles qui se situent le long de la rue d'Angerville sont pour la plupart

construites selon un plan et une forme semblables de l'une à l'autre, et qui se rapprochent également de ceux des maisons rurales décrites ci-dessus : un logis parallèle à la rue, construit en retrait, derrière une cour ; des annexes agricoles qui se placent en retour, de manière perpendiculaire et qui offrent un pignon aveugle sur la rue. Mais contrairement aux maisons rurales où l'espace est plus ouvert, les cours sont encore aujourd'hui fermées par des murs pleins et un portail. Enfin, le logis est enduit, mais les annexes ne le sont pas.



La petite ferme située rue d'Étampes (ci-contre), et qualifiée de remarquable en raison de la préservation de ses caractères morphologiques, est implantée selon le même principe : le logis, qui se distingue des autres bâtiments par sa taille (R+1) et son décor (enduit lisse et bandeaux lissés) est séparé de la rue par une cour, qui dessert la grange, placée dans l'alignement du logis, mais aussi deux petites annexes placées en héberge et accolées au logis. Une entrée de cave est visible sous la fenêtre gauche du logis.



Cinq grandes fermes ont été par ailleurs relevées dans la commune. Quatre d'entre elles se situent dans le village même, non loin de l'église. Leurs bâtiments, logis et annexes, s'organisent autour d'une cour qu'ils ferment de leurs murs extérieurs. Toutes ont subi des modifications, qu'il s'agisse de l'adaptation aux équipements agricoles modernes ou de la transformation en résidence. Une de ces fermes, route d'Angerville, comporte encore une pompe à essence dans sa cour.

Enfin, la ferme de la Villeneuve (page suivante) est située à l'écart du bourg, à la sortie sud-ouest de la commune en direction d'Authon-la-Plaine. Isolée sur le plateau, elle se trouve à l'emplacement d'un ancien hameau composé de petites maisons alignées le long de la route, dont il ne reste rien aujourd'hui. La ferme, déjà présente sur le cadastre napoléonien de 1827, est représentative des grandes fermes à cour fermée : son logis, placé en fond de cour, face au portail, se distingue aisément depuis la route par son ampleur et sa décoration de briques ; de part et d'autre, les annexes agricoles placées en retour ferment la cour sur les côtés. A l'avant de la propriété, quelques annexes de plus petite taille ainsi qu'un haut mur de pierre achèvent le quadrilatère. L'imposant portail a aujourd'hui disparu : ne reste qu'un pilastre et la porte piétonne, en plein cintre, construite en blocs de grès taillé. L'ensemble est malheureusement en très mauvais état et semble partiellement à l'abandon :

de nombreuses ouvertures – dont la porte piétonne - sont bouchées et le mur d'enceinte a été abattu à l'avant, au niveau du portail, et se dégrade de ce fait sur les côtés.



4. Maisons de bourg, maisons d'artisans, maisons à boutique

Nombre d'édifices recensés : 5

Ce type d'édifice est rare dans la commune, d'autant que les bâtiments restants ont souvent été dénaturés (le café qui se situait en face de l'église, par exemple, ou l'auberge Duperche, déjà évoquée plus haut).

Deux des maisons de bourg relevées comportent une porte charretière qui permet d'accéder à une cour intérieure, ce qui laisse penser à une activité de type artisanal ou commercial. Une troisième maison se définit de manière plus nette comme une maison d'artisan, en raison de sa morphologie (un petit logis placé en héberge par rapport à la rue et des annexes artisanales en fond de parcelle, dégagant une cour au centre) mais aussi de l'allure de ses annexes, et plus particulièrement des baies vitrées, conçues pour laisser entrer le maximum de lumière (ci-contre).



Une seule maison à boutique a été prise en compte dans le diagnostic et encore a-t-elle été l'objet de nombreuses transformations, principalement dans sa devanture. Il s'agit de la boulangerie du village, rue d'Angerville, qui a néanmoins conservé sa fonction et ses lucarnes meunières. D'après le cadastre, il semblerait qu'elle ait conservé ses ateliers à l'arrière. Néanmoins, ceux-ci n'ont pu être vus.

5. Pavillons et villas

Nombre d'édifices recensés : 4

Exceptionnel : 1 (GRA04 – rue d'Étampes)

Remarquables : 2 (GRA07 – 17 rue d'Angerville ; GRA16 – 22 rue de l'Air)

Un seul pavillon a été recensé : selon son propriétaire, il daterait de 1901. Il s'agit d'un bâtiment très simple au toit à double pente couvert de tuiles mécaniques, et construit en moellons de meulière, calcaire et silex couverts d'un enduit rocaillé. Il est entouré de son jardin.

Rue d'Étampes a été repérée une villa qualifiée d'exceptionnelle, moins en raison de son architecture, somme toute assez simple, que de sa décoration, qui, pour sa part, s'avère extrêmement rare en Île-de-France. La façade ouest de la maison est en effet couverte d'un décor de sgraffite bleu et or, rehaussé de pastilles brillantes, aux motifs pastoraux et floraux, datant de la fin des années 1920. Il s'avère qu'il existe un autre décor important de ce type en Île-de-France, inscrit au titre des Monuments historiques, rue Mouffetard à Paris : des recherches¹⁰ ont rapidement montré que l'artiste, un Italien du nom d'Adigheri¹¹, était le même dans le deux cas, et qu'il avait en outre travaillé pour le même propriétaire, à savoir M. Facchetti, qui disposait à la fois d'une charcuterie à Paris et d'une maison aux Granges-le-Roi. La technique employée est la même : il s'agit de couches successives d'enduits colorés que l'on gratte pour faire apparaître un motif. Dans le cas de la villa des Granges-le-Roi, une vasque installée dans la cour, elle aussi peinte en bleu et or, fait écho aux dessins de la façade ; d'après des témoignages, l'artiste aurait également réalisé une partie du décor intérieur de la maison.



¹⁰ pour lesquelles nous remercions vivement M. Jean-Pierre Garriot, de l'association historique des Granges-le-Roi, « Mémoire vivante ».

¹¹ Parfois mentionné « Aldigheri ».

A l'inverse, la villa recensée rue d'Angerville a perdu l'ensemble de sa modénature, comme en témoignent les comparaisons avec les cartes postales anciennes (ci-dessous). Le bâtiment a ainsi perdu tout caractère.



Néanmoins subsistent dans son jardin des éléments remarquables, tels le kiosque en bois et en terre sous les arbres ou l'ancienne serre semi-circulaire en fer et verre, adossée au mur de clôture et qui a été préservée (ci-dessous). Par ailleurs, les communs sont toujours en place.



Un dernier édifice appartenant formellement à la typologie des villas a été recensé : il s'agit en fait de la maison qui accompagnait la briqueterie de la rue de l'Air et qui appartenait sans aucun doute à son propriétaire. Le décor du bâtiment, en briques et terre cuite est lui-même une publicité pour l'entreprise : encadrements des baies, corniche et chaînes d'angle, haute cheminée en brique, crête de faîte en terre cuite, grand toit en tuiles plates. Ses annexes, peut-être destinées au séchage des produits, sont entièrement construites en briques.

Sur la parcelle attenante se trouve un élément



exceptionnel et rare : il s'agit d'une cheminée de briques de 10 mètres de haut servant au four à chaux qui se trouvait vraisemblablement à cet emplacement (dont il ne resterait rien, selon le propriétaire) et faisait partie de la briqueterie. Il s'agissait d'une petite industrie familiale, datant de 1851, qui fabriquait des briques, des carreaux et des tuiles. Une publicité pour cette entreprise est d'ailleurs visible sur une carte postale du début du siècle : elle se trouvait sur un bandeau-enseigne, sur le mur-pignon de l'édifice situé à l'entrée de la rue de l'Air. L'inscription est malheureusement incomplète sur l'image, et illisible aujourd'hui sur le mur. La *Monographie de l'Instituteur* signale cette industrie, qui s'est arrêtée dans les années 1920-1930.



La forme de la cheminée, ainsi que sa mise en œuvre, jouant sur les effets offerts par la brique, sont remarquables. Il est malheureusement impossible de l'étudier de manière plus approfondie, le propriétaire s'y opposant radicalement.



3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur 41 éléments recensés, 3 ont été qualifiés d'exceptionnels et 4 de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique. Il s'agit, malgré les apparences, d'un chiffre relativement faible comparé aux autres communes, notamment pour les éléments remarquables : si la commune compte quelques éléments patrimoniaux forts, ils s'avèrent en effet isolés au milieu d'un patrimoine globalement très transformé, notamment dans les catégories qui relèvent de l'habitat et du patrimoine ordinaire. Les 34 autres éléments relevés ont ainsi été qualifiés d'intéressants, car ils ont subi des modifications de surface – le plus souvent le remplacement des huisseries d'origine par du PVC, la mise en place de volets

roulants ou la reprise de certaines ouvertures (notamment les lucarnes agricoles à porte pleine, remplacées par des vitres). Leur structure d'origine restait néanmoins visible.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 72 : ce chiffre témoigne de l'ampleur des changements qui ont touché la commune. Celle-ci se transforme en effet en lieu de résidence, en raison de sa proximité avec Dourdan et de l'extension du phénomène de périurbanisation, particulièrement marqué aux marges de l'agglomération parisienne. Les communes rurales, dont la fonction était essentiellement agricole, sont les plus touchées, en raison de l'inadaptation de leurs formes bâties aux nouvelles exigences de l'habitat moderne. En effet, les bâtiments ruraux, souvent modestes, sont repris et se voient ajouter des ouvertures, disproportionnées en nombre comme en taille. Certains toits alignent des lucarnes qui se veulent anciennes et



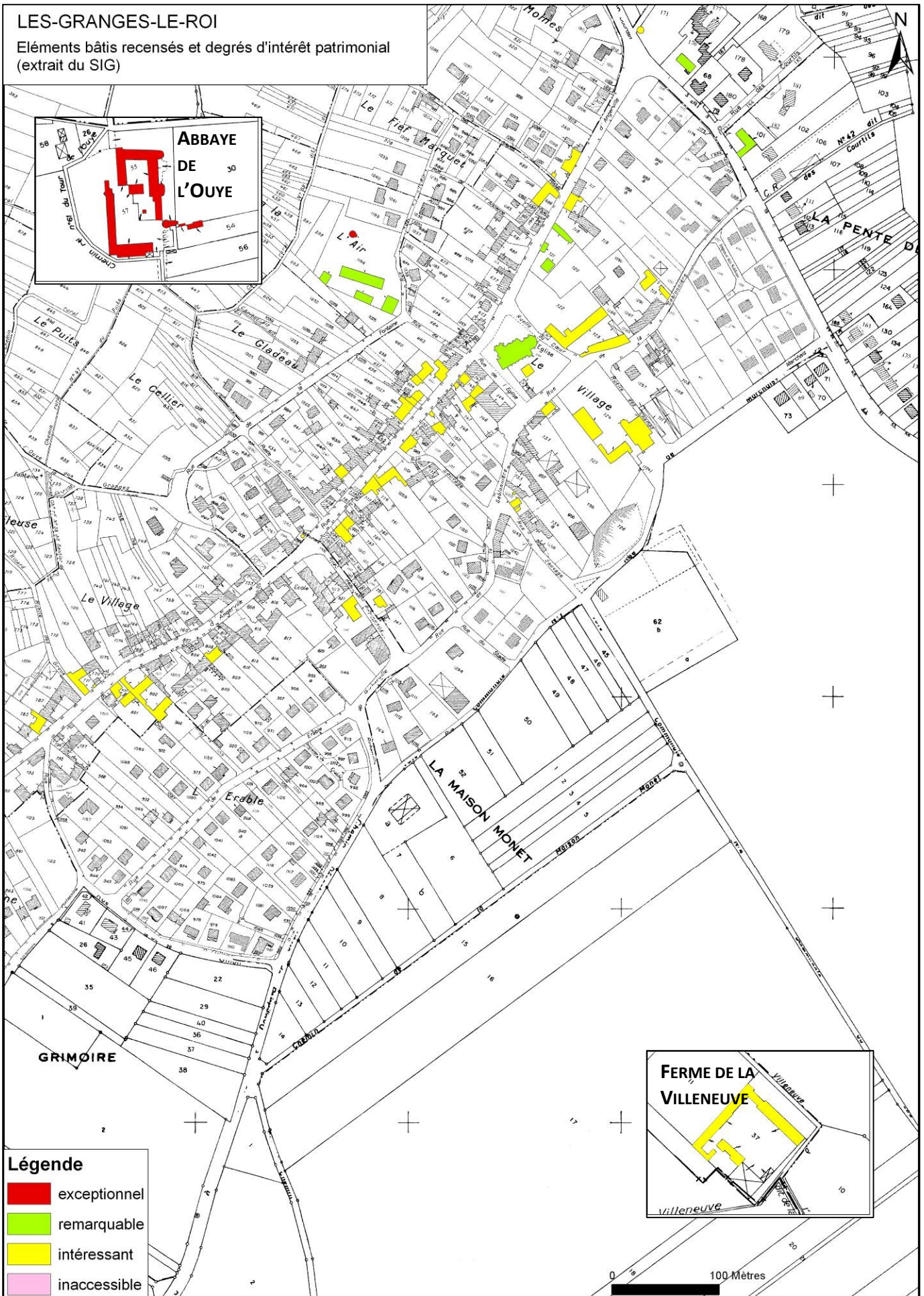
« rustiques » par leur forme ; néanmoins, leur nombre et leur disposition ne correspondent pas aux techniques traditionnelles de construction, où une seule lucarne était souvent suffisante pour accéder aux combles où était stocké le grain. Des garages remplacent les anciennes granges, les portes charretières deviennent des portes à bascule en PVC pour y donner accès. D'anciennes grandes fermes sont divisées en plusieurs lots, chacun faisant l'objet d'un traitement différent par son nouveau propriétaire : l'homogénéité du bâtiment, qui aurait pu être préservée malgré le changement de destination, se trouve ainsi rompue.



On observe également la disparition généralisée des murs de clôture en pierre, remplacés par des grillages ou des murs-bahut surmontés d'une barrière. Sur la photographie ci-contre, ne restent que des vestiges de pilastres et du mur de la ferme.

LES-GRANGES-LE-ROI

Éléments bâtis recensés et degrés d'intérêt patrimonial
(extrait du SIG)



L'abbaye de l'Ouye

Suzanne Choureau

Créé probablement en 1076 par Etienne de Muret, l'ordre de Grandmont s'inscrit dans le renouveau du monachisme des XI^e et XII^e siècles (c'est également à cette époque que naît, par exemple, l'ordre cistercien). Il se caractérise avant tout par un refus du luxe et une austérité prononcée dans leur mode de vie.

En 1076, Etienne de Muret, fils du vicomte de Thiers, décide de se retirer et de vivre en ermite dans le bois de Muret. Une petite communauté se forme autour de ce personnage, suivant ses principes. Pour autant, ce n'est pas lui qui la rédigea mais le quatrième prieur, Etienne de Liciac suivant les paroles énoncées par le disciple préféré d'Etienne de Muret. L'ordre fut approuvé par le pape Adrien IV en 1156.

Suivant la règle dictée par Etienne de Muret, les grandmontains vivaient reclus dans la forêt, refusait l'élevage (« *l'amour de Dieu est diminué par l'amour des animaux* ») et tout signe de richesse. Elle interdisait toute propriété commune d'un moulin, c'est pourquoi de vastes domaines grandmontains possédaient leur propre moulin. Un prieuré grandmontain se composait généralement de frères laïcs, de convers s'occupant des tâches manuelles et des frères religieux se consacrant à la prière. Il pouvait compter vingt personnes au plus.

La seconde moitié du XI^e siècle (après la mort d'Etienne de Muret en 1124) voit ainsi la construction du premier prieuré grandmontain à Grandmont. En cinquante ans, des nombreux édifices de ce type vont être bâtis sur le territoire français, se concentrant dans un premier temps dans la région limousine.

Partout, on retrouve un schéma type que l'abbaye de l'Ouye, située à côté de Dourdan sur la commune des Granges-le-Roi illustre parfaitement. Les bâtiments s'organisent en carré, autour du cloître. Au nord, un portail permet au visiteur d'accéder au cloître et aux bâtiments conventuels. A l'ouest s'ouvre l'église. De plan allongé, elle se compose d'une nef terminée par une abside d'où s'ouvrent trois baies en lancette.

Autour du cloître, à l'ouest, on trouve la salle capitulaire complétée au sud par un réfectoire. Le quadrilatère se poursuit à l'est par des salles d'hôtes. Toujours au sud mais détachée du quadrilatère, la maison du jardinier s'accompagne d'un colombier entièrement composé de briques.

L'abbaye de l'Ouye est représentative de ce qu'on a appelé l'architecture grandmontaine. En effet, celle-ci se caractérise par le côté répétitif de son plan et de ses formes. A chaque fois, les bâtiments sont organisés autour du cloître, de forme carrée. L'église est un exemple frappant de la régularité de l'architecture grandmontaine, d'un prieuré à l'autre. Dans presque tous les cas, elle présente une nef unique terminée par une abside percée de trois baies. A noter que dans quasiment tous les cas, l'abside est toujours plus large que la nef (une forme difficile à expliquer). Ceci accentue la luminosité du chœur mais en retour, l'obscurité de la nef : une opposition peut-être voulue par les moines grandmontains¹². La taille plutôt réduite de l'église donne une véritable unité à l'ensemble de bâtiments : aucun d'eux ne se détache plus qu'un autre, une des particularités de l'architecture grandmontaine¹³. Seule l'abside à l'extérieur permet de distinguer l'église. Le plan de la salle capitulaire obéit également à un plan constant.

La régularité du plan et des formes des prieurés grandmontains ont souvent étonné si bien que l'hypothèse a émergé d'un document graphique reportant un plan type appliqué à la lettre par les moines grandmontains. Les spécialistes ont vite exclu cette idée puisque certains détails trahissent des formes régionales (en outre, la disposition des bâtiments en carré autour d'un cloître était plutôt répandue dans l'architecture monastique des XII^e et XIII^e siècles)¹⁴. En effet, la main d'œuvre utilisée dans la construction des prieurés grandmontains étaient souvent locale. De plus, les grandmontains évoluaient dans un milieu rural (la règle d'Etienne de Muret excluant une implantation des communautés ailleurs que dans une forêt) ce qui accentue la présence d'éléments et de matériaux régionaux voire même ruraux.

Jean René Gaborit explique que le recours à un schéma commun pour ces prieurés relève, plus que d'une volonté de suivre un même schéma, d'un refus d'inventer et d'innover, allant dans le sens de la spiritualité austère de l'ordre¹⁵.

¹² S.a. « L'art Grandmontain ». Dans *Zodiaque*, Juillet 1984, n°141, p. 13

¹³ Dans les monastères des autres ordres, l'église se distingue généralement par sa forme ou sa taille.

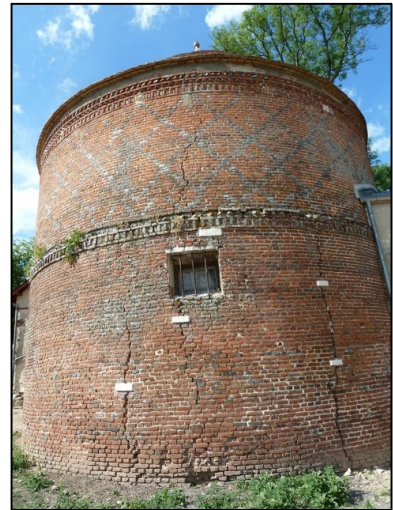
¹⁴ GABORIT, Jean-René. « L'architecture de Grandmont ». Dans *L'ordre de Grandmont : art et histoire*. Actes des journées d'études de Montpellier (Montpellier du 7 au 8 octobre 1989). Montpellier : Etudes sur l'Hérault, 1992, p. 87

¹⁵ *Id.* p. 89

Certaines traces régionales et particularités se retrouvent à l'abbaye de l'Ouye. Nous avons ici un exemple typique de ce que pouvait être un prieuré grandmontain : entre respect d'un schéma type et particularisme régional.

L'architecture de l'abbaye de l'Ouye accuse plusieurs particularités. Le docteur Grézillier précise que les contreforts sur l'abside de l'église sont de type bourguignon (on retrouve des similitudes avec ceux de la basilique de Paray-le-Monial)¹⁶. En outre, les baies élancées également sur l'abside sont peut-être une influence de l'architecture limousine. De plus, on ressent dans la forme de ces ouvertures, le passage de l'art roman à l'art gothique. Elles se font donc le reflet des transformations de l'art de son temps.

Notons un élément tout à fait frappant et qui semble être une particularité de l'abbaye de l'Ouye : le colombier (*voir ci-contre*). Daté des années 1516 et 1517, il fut construit totalement en briques, en provenance peut-être de Saint-Chéron. Le pigeonnier était un symbole de puissance et peut-être peut-on y voir là une représentation du pouvoir acquis au XVI^e siècle par l'abbaye de l'Ouye, fondation royale.



L'abbaye (il convient plus justement de parler de prieuré) de l'Ouye (ou Louye) fut fondée en 1163 par le roi Louis VII. En 1295, elle comptait six membres, dix en 1317. A cette même date, on réunit aux biens de l'abbaye ceux des prieurés supprimés des Moulineaux, Bois-Saint-Martin et Sainte-Radégonde-de-la-Coudre. L'abbaye de l'Ouye connut des difficultés lors des guerres de religions. Néanmoins, au XV^e siècle, Louis du Bellay (prieur commanditaire) répara les bâtiments claustraux et la chapelle¹⁷.

En 1770 l'ordre de Grandmont est aboli. Les biens de l'abbaye furent partagés entre le petit séminaire, Saint-Remy-des-Landes et l'hôpital de Dourdan. En 1874, Anatole de Dion précise, dans son article dans le Bulletin Monumental, que l'abbaye est en ruines. Il en fait une courte description correspondant plutôt bien à ce que l'on voit aujourd'hui : « nous y voyons que l'enclos de Louye, entouré de fossés et renfermant environ quatre cent arpents de bois et cent de terres cultivées (...) »¹⁸.

Au début du XX^e siècle, l'ensemble semble être encore en partie en ruines. Des cartes postales de la collection Paul Allorge montre l'église en mauvais état. En outre, un petit texte précise : « ancienne abbaye dont il ne reste aujourd'hui à l'état de ruines que l'ancienne chapelle et les arcades de son cloître adossé ». Toutefois, d'autres vues de la même époque montrent la salle capitulaire de l'ensemble dans un bon état bien qu'elle ait été totalement remaniée dans le style de l'époque. On distingue une verrière courant sur toute la longueur de l'édifice ajoutée d'une entrée imposante. Les indications sur les cartes postales précisent que nous avons affaire à un « château moderne adossé à la chapelle ».

Les cartes postales des années 1970 montrent un tout autre aspect de l'église et du cloître. Des baies et une entrée ont été percées sur le mur sud. Dans le cloître, on a ajouté des colonnes. Ces transformations ont été effectuées entre le début du XX^e siècle et les années 1970, les cartes postales les plus anciennes ne montrant pas ces modifications.

Contrairement à un prieuré tel que celui de Saint-Michel-de-Lodève qui possède encore tous ses bâtiments d'origine, l'abbaye de l'Ouye n'a pas conservé tous ses constructions médiévales. Le cloître a disparu et certains bâtiments ont été remaniés aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. La salle des convers, aujourd'hui un réfectoire, comporte ainsi des éléments totalement XIX^e notamment dans les aisseliers. Certains bâtiments comme l'église ou le réfectoire ont été transformées par l'ajout d'une cloison séparant leur espace en deux. Néanmoins, l'ensemble possède une cohérence certaine et montre l'évolution de la vie d'un prieuré grandmontain.

¹⁶ GREZILLIER (docteur). « L'architecture grandmontaine ». Dans *Bulletin Monumental*, 1963, tome CXXI, p. 339

¹⁷ DION, Anatole, (de). « Quelques prieurés de l'ordre de Grandmont ». Dans *Bulletin Monumental*, 1874, Ve série, 40^e volume, p.570

¹⁸ *Id.* p. 570

En 1770, l'ordre de Grandmont est dissous. Les prieurés grandmontains sont peu à peu laissés à l'abandon. Aujourd'hui, nombre d'entre eux ne sont plus que des ruines. L'abbaye de l'Ouye a bénéficié de l'entretien d'une communauté de sœurs ursulines, implantée depuis 1992. Elles permettent ainsi de faire vivre l'édifice et de le conserver au mieux. L'action de ses sœurs s'avère être d'une valeur inestimable pour la connaissance de l'ordre et la conservation de l'architecture grandmontaine.

BIBLIOGRAPHIE :

BEAUNIER (Dom). *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*. Paris : Librairie V^{ve} Charles Poussielgue, Tome 1er, 1905, 396 pages.

DION, Anatole (de). *Seconde note sur l'architecture de l'ordre de Grandmont*. Tours : imprimerie Paul Bouserez, 1876, 38 pages.

DION, Anatole, (de). « Quelques prieurés de l'ordre de Grandmont ». Dans *Bulletin Monumental*, 1874, Ve série, 40^e volume, p. 566-574.

GREZILLIER (docteur). « L'architecture grandmontaine ». Dans *Bulletin Monumental*, 1963, tome CXXI, p. 331-357.

L'ordre de Grandmont : art et histoire. Actes des journées d'études de Montpellier (Montpellier du 7 au 8 octobre 1989). Montpellier : Etudes sur l'Hérault, 1992, 220 pages.

S.a. « L'art Grandmontain ». Dans *Zodiaque*, Juillet 1984, n°141, p. 13

GLOSSAIRE

A

Aisselier : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

Antécadastre : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

B

Bloc-à-terre : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

C

Chainage d'angle : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

Cour commune : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

D

Degré d'intérêt :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originales, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

E

Épi de faitage : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

F

Ferme : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

I

Immeuble : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

Intérêt architectural : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

Intérêt historique : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

Intérêt morphologique : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

Intérêt pittoresque : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

Intérêt urbain : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

L

Linteau brique-métal : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

M

Maison d'artisan : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

Maison de bourg : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

Maison de notable : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison rurale : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

Marquise : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

Modénature : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

Monographie de l'Instituteur : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

P

Patrimoine ordinaire : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

Pavillon : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

Pédiluve : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

Pigeonnier/colombier : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

R

Rocailage : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

T

Tuiles de rive : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

V

Villa : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

